



# Assurances

*États financiers intermédiaires non audités des*

**FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC**

*Monday, June 30, 2025*

---

## FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Table des matières

30 juin 2025

---

États financiers et informations supplémentaires	Page
Fonds d'accroissement variable RBC Vie	3 - 4
Fonds d'obligations RBC Vie	5 - 6
Fonds équilibré RBC Vie	7-8
Notes afférentes aux états financiers annuels audités	9-13

État de la situation financière			Tableau des flux de trésorerie		
Aux	30 juin 2025	31 déc. 2024	Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Actif</b>			<b>Activités d'exploitation</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	- \$	Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat	2,156,889 \$	1,079,862 \$
Placements dans le fonds sous-jacent à la juste valeur	26,135,920	25,011,809	Ajouter (déduire) pour convertir le bénéfice net à la comptabilité de trésorerie		
Autres actifs			(Gain net) perte nette sur les placements	(2,475,032)	(1,383,883)
Débiteurs – titulaires de contrat	-	-	Variation des autres actifs	-	-
Montants à recevoir de la Compagnie d'assurance vie RBC	-	-	Variation des autres passifs	533	(63)
Autre	-	-	Achats de placements	(29,827)	(20,883)
	26,135,920	25,011,809	Produit de la vente de placements	1,380,749	1,543,673
<b>Passif</b>			<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>1,033,311</b>	<b>1,218,706</b>
Dette bancaire	-	-	<b>Activités de financement</b>		
Autres passifs			Distributions aux titulaires de contrat	-	-
Créditeurs – titulaires de contrat	-	-	Produit de l'émission de parts	415,823	290,325
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	12,820	12,287	Rachat de parts	(1,449,134)	(1,509,031)
Autre	-	-	<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(1,033,311)</b>	<b>(1,218,706)</b>
	12,820	12,287	Augmentation (diminution) de la trésorerie/dette bancaire	-	-
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	<b>26,123,100 \$</b>	<b>24,999,522 \$</b>	Trésorerie/dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	-	-
			<b>Trésorerie/dette bancaire à la fin de l'exercice</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
Actif net attribuable aux titulaires de contrat par part	79.70	73.18 \$			

## État du résultat global

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Revenu</b>		
Distribution du fonds sous-jacent	- \$	- \$
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	328,798	223,475
Variation du gain (perte) latent sur les placements	2,146,234	1,160,408
	2,475,032	1,383,883
<b>Dépenses</b>		
Frais de gestion	315,248	300,816
Autres frais administratifs	2,895	3,205
	318,143	304,021
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat</b>	<b>2,156,889 \$</b>	<b>1,079,862 \$</b>
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat par part	6.52 \$	2.97 \$

## État de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice	24,999,522 \$	23,568,474 \$
Dépôts de primes	415,823	290,325
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat	2,156,889	1,079,862
	27,572,234	24,938,661
Retraits	1,449,134	1,509,031
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>26,123,100 \$</b>	<b>23,429,630 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## Fonds d'accroissement variable RBC Vie (suite)

### Renseignements propres au fonds

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Ventes et rachats de parts</b>		
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier	341,640	377,879
Achats au cours de la période	5,640	2,537
Rachats au cours de la période	(19,531)	(21,467)
Solde de clôture au 30 juin	327,749	358,949

Au	30 juin 2025	31 déc. 2024
<b>Inventaire du portefeuille</b>		
<b>Fonds d'actions canadiennes RBC, série O</b>		
Nombre de parts	864,094	912,297
Coût	21,381,673 \$	20,212,566 \$
Pourcentage détenu dans le fonds sous-jacent	1.1700 %	1.1412 %
Juste valeur	26,135,920 \$	25,011,809 \$

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

### 25 principaux titres détenus dans le fonds sous-jacent (non audités)

Banque Royale du Canada – Actions ordinaires avec droit de vote	6.81 %	Banque de Nouvelle-Écosse – Actions ordinaires avec droit de vote	1.95 %
Banque Toronto-Dominion – Actions ordinaires avec droit de vote	5.20 %	Financière Sun Life inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.72 %
Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC, série O	4.84 %	Intact Corporation financière. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.71 %
Shopify Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	4.32 %	Alimentation Couche-Tard Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.67 %
Brookfield Asset Management Inc. – Actions de cat. A avec droit de vote	3.56 %	Banque Nationale du Canada – Actions ordinaires avec droit de vote	1.62 %
Enbridge Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	3.40 %	Suncor Énergie Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.56 %
Banque de Montréal – Actions ordinaires avec droit de vote	2.78 %	Corporation TC Énergie – Actions ordinaires avec droit de vote	1.52 %
Canadian Natural Resources Ltd – Actions ordinaires avec droit de vote	2.66 %	Constellation Software Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.42 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce – Actions ordinaires avec droit de vote	2.57 %	Pembina Pipeline Corp. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.29 %
Canadian Pacific Kansas City Ltd – Actions ordinaires avec droit de vote	2.41 %	Wheaton Precious Metals Corp. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.23 %
Financière Manuvie – Actions ordinaires avec droit de vote	2.23 %	Cameco Corp. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.20 %
Compagnie de chemins de fer nationaux du Canada – Actions ordinaires avec droit de vote	2.17 %	Groupe WSP Global Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.11 %
Mines Agnico Eagle Limitée – Actions ordinaires avec droit de vote	1.97 %		<b>62.95 %</b>

### Faits saillants financiers (non audités)

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières sur le fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du fonds pour les cinq derniers exercices.

Pour les exercices	30 juin 2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative attribuable aux titulaires de contrat	79.70 \$	73.18 \$	62.37 \$	56.97 \$	60.45 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrat (en milliers de dollars)	26,123 \$	25,000 \$	23,568 \$	22,816 \$	26,045 \$
Bénéfice net (perte nette) (en milliers de dollars)	2,157 \$	3,883 \$	2,115 \$	(1,386) \$	5,489 \$
Dépôts de primes (en milliers de dollars)	416 \$	778 \$	1,010 \$	894 \$	976 \$
Retraits (en milliers de dollars)	1,449 \$	3,230 \$	2,372 \$	2,736 \$	3,016 \$
Nombre de parts en circulation	327,749	341,639	377,879	400,500	430,814
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	1.28 %	2.57 %	2.51 %	2.56 %	2.68 %
Taux de rotation des titres en portefeuille du fonds sous-jacent <sup>2</sup>	12.61 %	25.09 %	25.09 %	25.96 %	39.97 %

<sup>1</sup> Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des frais de la période indiquée, y compris la quote-part des charges d'exploitation du fonds sous-jacent, et est exprimé sous forme d'un pourcentage annualisé de la moyenne quotidienne de l'actif

<sup>2</sup> Le taux de rotation des titres en portefeuille du fonds sous-jacent indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le gestionnaire a complètement renouvelé son

État de la situation financière			Tableau des flux de trésorerie		
Aux	30 juin 2025	31 déc. 2024	Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Actif</b>			<b>Activités d'exploitation</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	- \$	Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat	(8,500) \$	(25,118) \$
Placements dans le fonds sous-jacent à la juste valeur	2,151,997	2,240,539	Ajouter (déduire) pour convertir le bénéfice net à la comptabilité de trésorerie		
Autres actifs			(Gains nets) pertes nettes sur les placements	8,561	41,304
Débiteurs – titulaires de contrat	-	-	Variation des autres actifs	-	-
Montants à recevoir de la Compagnie d'assurance vie RBC	-	-	Variation des autres passifs	(38)	(16)
Autre	-	-	Achats de placements	(46,823)	(47,575)
	2,151,997	2,240,539	Produit de la vente de placements	147,015	51,757
<b>Passif</b>			<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Dette bancaire	-	-		100,214	20,352
Autres passifs			<b>Activités de financement</b>		
Créditeurs – titulaires de contrat	20,210	-	Distributions aux titulaires de contrat	-	-
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	888	926	Produit de l'émission de parts	84,235	70,009
Autre	-	-	Rachat de parts	(184,449)	(90,361)
	21,098	926	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(100,214)	(20,352)
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	<b>2,130,899 \$</b>	<b>2,239,613 \$</b>	Augmentation (diminution) de la trésorerie/dette bancaire	-	-
			Trésorerie/dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	-	-
Actif net attribuable aux titulaires de contrat par part	33.87 \$	34.03 \$	<b>Trésorerie/dette bancaire à la fin de l'exercice</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## État du résultat global

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Revenu</b>		
Distribution du fonds sous-jacent	25,611 \$	41,964 \$
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	2,719	(667)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	(11,280)	(40,637)
	17,050	660
<b>Dépenses</b>		
Frais de gestion	23,388	23,272
Autres frais administratifs	2,162	2,506
	25,550	25,778
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat</b>	<b>(8,500) \$</b>	<b>(25,118) \$</b>
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat par part	(0.25) \$	(0.71) \$

## État de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice	2,239,613 \$	2,241,542 \$
Dépôts de primes	84,235	70,009
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat	(8,500)	(25,118)
	2,315,348	2,286,433
Retraits	184,449	90,361
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>2,130,899 \$</b>	<b>2,196,072 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## Fonds d'obligations RBC Vie (suite)

### Renseignements propres au fonds

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Ventes et rachats de parts</b>		
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier	65,818	67,555
Achats au cours de la période	2,504	2,150
Rachats au cours de la période	(5,402)	(2,774)
Solde de clôture au 30 juin	62,920	66,931

Aux	30 juin 2025	31 déc. 2024
<b>Inventaire du portefeuille</b>		
<b>Fonds d'obligations RBC, série O</b>		
Nombre de parts	340,587	353,130
Coût	2,167,766 \$	2,362,550 \$
Pourcentage détenu dans le fonds sous-jacent	0.0082 %	0.0088 %
Juste valeur	2,151,997 \$	2,240,539 \$

### 25 principaux titres détenus dans le fonds sous-jacent (non audités)

Obligations du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 <sup>er</sup> juin 2035	3.28 %	Province de Québec, 3,600 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2033	1.02 %
Province d'Ontario, 3,600 %, 2 juin 2035	2.52 %	Province d'Ontario, 4,600 %, 2 juin 2039	1.00 %
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 juin 2049	1.47 %	Province d'Ontario, 4,600 %, 2 déc. 2055	1.00 %
Province d'Ontario, 2,650 %, 2 déc. 2050	1.46 %	Obligations du gouvernement canadien, 1,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031	0.96 %
Province d'Ontario, 3,450 %, 2 juin 2045	1.44 %	Province de Québec, 3,250 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2032	0.95 %
Province d'Ontario, 2,250 %, 2 déc. 2031	1.42 %	Province de Québec, 4,200 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2057	0.91 %
Province d'Ontario, 3,650 %, 2 juin 2033	1.34 %	Obligations du gouvernement canadien, 2,000 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2051	0.84 %
Obligations du gouvernement canadien, 1,500 %, 1 <sup>er</sup> juin 2031	1.34 %	Province de Québec, 4,450 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2034	0.83 %
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2043	1.26 %	Province d'Ontario, 3,750 %, 2 juin 2032	0.78 %
Province d'Ontario, 2,150 %, 2 juin 2031	1.24 %	Obligations du gouvernement canadien, 0,500 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2030	0.77 %
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 déc. 2046	1.18 %	CPPIB Capital Inc., 4,300 %, 2 juin 2034	0.77 %
Obligations du gouvernement canadien, 2,750 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2055	1.15 %	Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2053	0.73 %
Province d'Ontario, 4,150 %, 2 juin 2034	1.03 %	<b>% total des 25 principaux titres</b>	<b>30.68 %</b>

### Faits saillants financiers (non audités)

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières sur le fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du fonds pour les cinq derniers exercices.

Pour les exercices	30 juin 2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative attribuable aux titulaires de contrat	33.87 \$	34.03 \$	33.49 \$	31.54 \$	36.70 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrat (en milliers de dollars)	2,131 \$	2,240 \$	2,242 \$	2,217 \$	2,688 \$
Bénéfice net (perte nette) (en milliers de dollars)	(9) \$	56 \$	(25) \$	(372) \$	(136) \$
Dépôts de primes (en milliers de dollars)	84 \$	134 \$	70 \$	143 \$	152 \$
Retraits (en milliers de dollars)	184 \$	193 \$	90 \$	242 \$	339 \$
Nombre de parts en circulation	62,920	65,818	66,932	70,286	75,438
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	1.18 %	2.33 %	1.17 %	2.21 %	2.26 %
Taux de rotation des titres en portefeuille du fonds sous-jacent <sup>2</sup>	28.42 %	24.01 %	24.01 %	25.31 %	23.13 %

<sup>1</sup> Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des frais de la période indiquée, y compris la quote-part des charges d'exploitation du fonds sous-jacent, et est exprimé sous forme d'un pourcentage annualisé de la moyenne quotidienne de l'actif net au cours de la période.

<sup>2</sup> Le taux de rotation des titres en portefeuille du fonds sous-jacent indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le gestionnaire a complètement renouvelé son portefeuille au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds au cours d'un exercice donné est élevé, plus les frais de négociation payables par le fonds sont élevés et plus la probabilité est grande que l'investisseur réalise un gain en capital imposable dans l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.

État de la situation financière			Tableau des flux de trésorerie		
Aux	30 juin 2025	31 déc. 2024	Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Actif</b>			<b>Activités d'exploitation</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	- \$	Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat	352,389 \$	452,115 \$
Placements dans le fonds sous-jacent à la juste valeur	9,707,281	9,751,511	Ajouter (déduire) pour convertir le bénéfice net à la comptabilité de trésorerie		
Autres actifs			Gains nets sur les placements	(390,432)	(426,588)
Débiteurs – titulaires de contrat	-	-	Variation des autres actifs	-	-
Montants à recevoir de la Compagnie d'assurance vie RBC	-	-	Variation des autres passifs	(21)	(4)
Autre	-	-	Achats de placements	(98,569)	(153,087)
	9,707,281	9,751,511	Produit de la vente de placements	601,488	582,935
<b>Passif</b>			<b>Activités de financement</b>		
Dettes bancaires	-	-	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	464,856	455,372
Autres passifs			<b>Activités de financement</b>		
Créditeurs – titulaires de contrat	68,258	-	Distributions aux titulaires de contrat	-	-
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	4,853	4,874	Produit de l'émission de parts	195,527	191,360
Autre	-	-	Rachat de parts	(660,383)	(646,732)
	73,111	4,874	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(464,856)	(455,372)
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	<b>9,634,170 \$</b>	<b>9,746,637 \$</b>	Augmentation (diminution) de la trésorerie/dette bancaire	-	-
			Trésorerie/dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	-	-
Actif net attribuable aux titulaires de contrat par part	62.20 \$	59.94 \$	<b>Trésorerie/dette bancaire à la fin de l'exercice</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## État du résultat global

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Revenu</b>		
Distribution du fonds sous-jacent	87,633 \$	152,901 \$
Gain réalisé à la vente de placements	167,853	145,287
Variation du gain (perte) latent sur les placements	222,579	281,301
	478,065	579,489
<b>Dépenses</b>		
Frais de gestion	123,249	124,615
Autres frais administratifs	2,427	2,759
	125,676	127,374
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat</b>	<b>352,389 \$</b>	<b>452,115 \$</b>
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat par part	4.22 \$	4.84 \$

## État de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice	9,746,637 \$	9,705,777 \$
Dépôts de primes	195,527	191,360
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat	352,389	452,115
	10,294,553	10,349,252
Retraits	660,383	646,732
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>9,634,170 \$</b>	<b>9,702,520 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## Fonds équilibré RBC Vie (suite)

### Renseignements propres au fonds

Pour le semestre clos le 30 juin	2025	2024
<b>Ventes et rachats de parts</b>		
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier	162,602	181,832
Achats au cours de la période	3,252	3,069
Rachats au cours de la période	(10,968)	(11,506)
Solde de clôture au 30 juin	154,886	(173,394)

Aux	30 juin 2025	31 déc. 2024
<b>Inventaire du portefeuille</b>		
<b>Fonds équilibré RBC, série O</b>		
Nombre de parts	501,399	524,543
Coût	7,413,081 \$	8,213,908 \$
Pourcentage détenu dans le fonds sous-jacent	0.1674 %	0.1870 %
Juste valeur	9,707,281 \$	9,751,511 \$

### 25 principaux titres détenus dans le fonds sous-jacent (non audités)

Fonds d'actions de marchés émergents RBC, série O	3.38 %	Canadian Natural Resources Ltd – Actions ordinaires avec droit de vote	0.88 %
Banque Royale du Canada – Actions ordinaires avec droit de vote	2.41 %	Banque Canadienne Impériale de Commerce – Actions ordinaires avec droit de vote	0.88 %
Fonds immobilier canadien de base RBC, série N	1.82 %	Mines Agnico Eagle Limitée – Actions ordinaires avec droit de vote	0.80 %
Shopify Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.80 %	Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC, série O	0.78 %
Banque Toronto-Dominion – Actions ordinaires avec droit de vote	1.72 %	Province d'Ontario, 2,250 %, 2 déc. 2031	0.78 %
Brookfield Asset Management Inc. – Actions de cat. A avec droit de vote	1.38 %	Financière Manuvie – Actions ordinaires avec droit de vote	0.78 %
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 juin 2032	1.17 %	Constellation Software Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	0.75 %
Enbridge Inc. – Actions ordinaires avec droit de vote	1.05 %	NVIDIA Corp. – Actions ordinaires avec droit de vote	0.75 %
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC, série O	1.05 %	Province de Québec, 4,450 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2034	0.74 %
Canadian Pacific Kansas City Ltd	1.02 %	Compagnie de chemins de fer nationaux du Canada – Actions ordinaires avec droit de vote	0.72 %
SEC Fonds d'infrastructures mondiales RBC – série N	0.99 %	Microsoft Corp. – Actions ordinaires avec droit de vote	0.69 %
Banque de Montréal – Actions ordinaires avec droit de vote	0.94 %	Obligations du gouvernement canadien, 2,000 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2051	0.68 %
Province d'Ontario, 2,950 %, 8 sept. 2030	0.89 %	<b>% total des 25 principaux titres</b>	<b>28.88 %</b>

### Faits saillants financiers (non audités)

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières sur le fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du fonds pour les cinq derniers exercices.

Pour les exercices	30 juin 2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative attribuable aux titulaires de contrat	62.20 \$	59.94 \$	53.38 \$	49.28 \$	55.61 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrat (en milliers de dollars)	9,634 \$	9,747 \$	9,706 \$	9,334 \$	11,235 \$
Bénéfice net (en milliers de dollars)	352 \$	1,134 \$	757 \$	(1,250) \$	1,138 \$
Dépôts de primes (en milliers de dollars)	152 \$	400 \$	439 \$	456 \$	460 \$
Retraits (en milliers de dollars)	617 \$	1,493 \$	823 \$	1,107 \$	1,388 \$
Nombre de parts en circulation	154,886	162,603	181,832	189,403	202,028
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	1.30 %	2.64 %	2.60 %	2.50 %	2.67 %
Taux de rotation des titres en portefeuille du fonds sous-jacent <sup>2</sup>	24.05 %	25.02 %	25.02 %	26.90 %	30.01 %

<sup>1</sup> Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des frais de la période indiquée, y compris la quote-part des charges d'exploitation du fonds sous-jacent, et est exprimé sous forme d'un pourcentage annualisé de la moyenne quotidienne de l'actif net au cours de la période.

<sup>2</sup> Le taux de rotation des titres en portefeuille du fonds sous-jacent indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le gestionnaire a complètement renouvelé son portefeuille au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds au cours d'un exercice donné est élevé, plus les frais de négociation payables par le fonds sont élevés et plus la probabilité est grande que l'investisseur réalise un gain en capital imposable dans l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.

## 1 LES FONDS

Les fonds de la Compagnie d'assurance vie RBC sont des fonds distincts, constitués à l'origine par une société remplacée, la Compagnie d'assurance vie Westbury, et ne sont plus commercialisés par la Compagnie d'assurance vie RBC, une partie liée.

Fonds d'accroissement variable RBC Vie (« Fonds d'accroissement variable ») Créé le 15 décembre 1989

Fonds d'obligations RBC Vie (« Fonds d'obligations ») Créée le 1<sup>er</sup> mai 1991

Fonds équilibré RBC Vie (« Fonds équilibré ») Créée le 1<sup>er</sup> mai 1991

(Ci-après, dans ces états financiers, les fonds sont collectivement appelés « les fonds », et individuellement appelés « le fonds ».) Les fonds investissent dans des fonds communs de placement gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« RBC GMA »), une partie liée. La Compagnie d'assurance vie RBC, une partie liée, est le gestionnaire des fonds (le « gestionnaire ») et la seule émettrice des contrats d'assurance à prestations variables individuels en vertu desquels les placements sont effectués dans chaque fonds, et elle est garante des dispositions garanties dans ces contrats. Les fonds investissent dans des fonds communs de placement sous-jacents gérés par RBC GMA, une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (« RBC »). La Compagnie d'assurance vie RBC et RBC GMA sont des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (« RBC »). Le siège social du gestionnaire est situé au 6880 Financial Dr., Mississauga (Ontario) L5N 7Y5, Canada. Les fonds investissent dans des parts de fonds communs sous-jacents gérés par RBC GMA.

Les actifs de chaque fonds sont détenus par la Compagnie d'assurance vie RBC et sont distincts des autres actifs de la Compagnie d'assurance vie RBC. Les fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes ; en revanche, ils sont des entités publiantes distinctes.

## 2 EXERCICE

L'information figurant dans ces états financiers et dans les notes annexes est en date du 30 juin 2025 et du 31 décembre 2024.

## 3 INFORMATION IMPORTANTE SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et de présentation des fonds.

Les méthodes comptables significatives utilisées dans la préparation des états financiers sont résumées ci-dessous :

### a) Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Chaque fonds classe son portefeuille de placements en fonction du modèle économique adopté pour la gestion du portefeuille et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée selon la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont détenus ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. L'obtention de flux de trésorerie contractuels sert uniquement à réaliser les objectifs du modèle économique des fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN. Les obligations des fonds relatives à l'actif net attribuable aux titulaires de contrat représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, qui se rapproche de la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Les gains et pertes réalisés à la vente de placements et la variation des gains et pertes latents sur placements sont calculés selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### b) Comptabilisation des revenus

Les distributions faites à partir des placements sont inscrites lorsqu'elles sont déclarées par le fonds commun de placement sous-jacent. Dans les états du résultat global, le poste « Distribution des fonds sous-jacents » comprend les distributions de revenu et les distributions de gains en capital versées par les fonds sous-jacents.

### c) Actif net attribuable aux titulaires de contrat par part

L'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part est calculé en divisant l'actif net correspondant à une série de parts en date d'un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation de la série concernée à la date en question.

### d) Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat par part

Le résultat net attribuable aux titulaires de contrat par part figurant dans les états du résultat global représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net liée aux activités d'exploitation attribuable à la série au cours de l'exercice, divisée par le nombre moyen de parts en circulation à la clôture de l'exercice.

### e) Utilisation d'estimations

Ces états financiers, dressés conformément aux normes comptables IFRS, comprennent des estimations et des hypothèses posées par la direction qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, du résultat et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### 3 INFORMATION IMPORTANTE SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### f) Impôt sur le revenu

En vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les fonds sont réputés être des fiducies non testamentaires et sont réputés avoir alloué la totalité de leur revenu aux titulaires de contrat. De la même manière, les gains ou les pertes en capital nets des fonds sont réputés être ceux des titulaires de contrat. Par conséquent, le résultat net des fonds, ce qui comprend les gains en capital nets réalisés pour l'exercice, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Un fonds peut choisir de réaliser des gains (pertes) en capital pour l'année d'imposition, pour maximiser la distribution des gains (pertes) en capital entre les titulaires de contrat qui demandent le rachat de leurs parts et ceux qui veulent continuer à les détenir.

#### g) Entités structurées non consolidées

Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et dans des fonds négociables en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée du gestionnaire (« fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et FNB gérés par des entités non liées (« fonds non parrainés »); collectivement, des « fonds sous-jacents ». Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujéti aux modalités énoncées dans le document de placement du fonds sous-jacents en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds sous-jacents. Les fonds sous-jacents ont généralement pour objectifs de réaliser une plus-value du capital à long terme et/ou de dégager des revenus courants en investissant dans un portefeuille de titres et d'autres fonds en phase avec les stratégies de placement consignées de chacun. Les fonds sous-jacents s'appuient sur diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du titulaire de contrat qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative des fonds sous-jacents concernés. Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents mais les comptabilisent à leur juste valeur.

Le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités de placement conformément aux normes comptables IFRS 10, États financiers consolidés, puisqu'ils répondent aux critères suivants : (i) les fonds obtiennent du capital d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements (ii) les fonds s'engagent auprès de leurs investisseurs à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value de capital, de revenu de placement ou les deux, et (iii) les fonds mesurent et évaluent le rendement de la quasi-totalité de leurs placements en fonction de la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est précisée dans l'inventaire du portefeuille et est inscrite au poste « Placement à la juste valeur » dans l'état de la situation financière de chaque fonds. La variation de la juste valeur des placements détenus dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global de chaque fonds.

#### h) Actifs courants et passifs courants

Les états de la situation financière des fonds sont généralement présentés par ordre de liquidité.

### 4 RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les fonds peuvent être exposés à différents risques financiers. Les risques financiers auxquels chacun des fonds est exposé se limitent à son portefeuille de placement. L'inventaire du portefeuille de chaque fonds, contenu dans les informations supplémentaires qui sont présentées avec les états financiers, contient le détail des parts détenues par chaque fonds au 30 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 et regroupe les fonds communs de placement sous-jacents selon leur nature. Les fonds ne gèrent pas leurs fonds communs de placement sous-jacents et, par conséquent, les informations quantitatives et qualitatives relatives au risque des fonds communs de placement sous-jacents, exigées par les normes comptables IFRS 7 *Instruments financiers* : informations à fournir, ne sont pas présentées. Pour de plus amples renseignements sur les risques découlant des instruments financiers du fonds commun de placement sous-jacent et sur la sensibilité aux variations de prix, veuillez vous reporter aux états financiers des fonds communs de placement sous-jacents qui ont été déposés sur SEDAR.

Chacune des pratiques portant sur la gestion du risque du fonds comprend la surveillance de la conformité aux lignes directrices en matière de placement. Le gestionnaire des fonds gère les effets possibles de ces risques financiers sur le rendement des fonds en faisant appel à des conseillers en portefeuille professionnels d'expérience qui surveillent régulièrement les positions des fonds et les événements sur les marchés, et diversifient les portefeuilles de placement en tenant compte des contraintes imposées par les lignes directrices en matière de placement.

#### a) Risque de crédit

Le risque de crédit est la possibilité qu'un emprunteur, ou le cocontractant aux termes d'un contrat sur instruments dérivés, d'une mise en pension ou d'une prise en pension de titres, ne veuille pas ou ne puisse pas rembourser le prêt ou remplir ses obligations, ou qu'il ne le fasse pas à temps. Des agences de notation spécialisées notent les sociétés et les gouvernements qui empruntent des fonds ainsi que les titres de créance émis par ces sociétés ou gouvernements. Les titres de créance émis par des sociétés ou des gouvernements de pays émergents présentent souvent un risque de crédit accru (notation plus faible), tandis que les titres de créance émis par des sociétés établies ou des gouvernements de pays développés présentent généralement un risque de crédit moindre (notation plus élevée).

Une révision à la baisse de la notation d'un émetteur ou d'autres événements défavorables à son égard peuvent réduire la juste valeur d'un titre. Les instruments de créance assortis d'une faible notation ou sans notation offrent généralement un meilleur rendement que les instruments de créance dont la notation est plus élevée, mais comportent un potentiel de perte importante. Les fonds qui investissent dans des sociétés ou des marchés qui présentent un plus grand risque de crédit sont souvent plus volatils à court terme. Par contre, ils peuvent offrir de meilleures possibilités de rendement à long terme. Il y a risque de crédit lorsqu'un fonds commun de placement sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe. Le risque de crédit est considéré comme un élément du processus décisionnel relatif aux placements.

Pour la période se terminant le 30 juin 2025 et l'exercice clos le 31 décembre 2024, les fonds communs de placement sous-jacents n'ont acheté et vendu des placements que par l'intermédiaire de courtiers qui sont des contreparties approuvées par RBC, ce qui réduit le risque de défaillance lors du règlement.

#### **4 RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

##### **b) Risque de change**

La plupart des fonds communs de placement sous-jacents sont évalués en dollars canadiens ; toutefois, les fonds communs de placement sous-jacents qui achètent des titres étrangers peuvent être tenus de payer ces titres en devises et de recevoir une contrepartie en devises au moment de la vente. Par conséquent, les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises auront une incidence sur la valeur des titres étrangers. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport à une devise (comme le dollar américain ou l'euro), la valeur en dollars canadiens d'un placement libellé dans cette devise peut diminuer. Cette baisse peut réduire, ou même annuler, le rendement procuré par un titre étranger. En revanche, un fonds peut également tirer parti des fluctuations des taux de change. Le risque de change peut également accroître la volatilité des placements étrangers par rapport aux placements canadiens. Certains fonds communs de placement sous-jacents peuvent couvrir (se protéger contre) le risque de fluctuation des taux de change auquel sont soumis les actifs sous-jacents du fonds.

##### **c) Risque de taux d'intérêt**

Si un fonds investit principalement dans des obligations et d'autres titres à revenu fixe, sa valeur subira principalement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt diminuent, la valeur des parts du fonds aura tendance à augmenter. Si les taux d'intérêt augmentent, la valeur des parts du fonds aura tendance à diminuer. L'incidence des taux d'intérêt à court terme sur la valeur d'un fonds pourrait différer de celle des taux d'intérêt à long terme. Si un fonds investit principalement dans des obligations et dans d'autres titres à revenu fixe ayant une durée à l'échéance plus longue, sa valeur subira principalement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt à long terme. Si un fonds investit principalement dans des obligations et dans d'autres titres à revenu fixe ayant une durée à l'échéance plus courte, sa valeur subira principalement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt à court terme.

Les investisseurs qui veulent tirer un revenu à court terme de leurs placements doivent savoir que le niveau du revenu d'intérêts pouvant être tiré d'un fonds du marché monétaire varie selon les fluctuations des taux d'intérêt à court terme.

Il y a risque de taux d'intérêt lorsque le fonds commun de placement sous-jacent investit dans des instruments financiers portant intérêt tels que des obligations. Le fonds commun de placement sous-jacent est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison de la variation des niveaux de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. En général, le prix des obligations à taux fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent.

##### **d) Risque de concentration**

Il y a risque de concentration lorsque l'exposition au risque est concentré dans une catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Les fonds limitent leur exposition au risque de concentration par la diversification et une compréhension approfondie de chaque placement dans le portefeuille.

##### **e) Risque de liquidité**

La liquidité désigne la rapidité et la facilité avec laquelle un actif peut être vendu et converti en espèces. La plupart des titres détenus par un fonds commun de placement sous-jacent peuvent être vendus facilement et à un juste prix. Lorsque les marchés sont extrêmement volatils, comme c'est le cas dans les périodes de fluctuations soudaines des taux d'intérêt, certains titres peuvent devenir moins liquides, c'est-à-dire qu'ils se vendent moins rapidement ou moins aisément. Certains titres peuvent être illiquides en raison de restrictions juridiques, de la nature du placement ou de certaines caractéristiques comme les cautionnements. Le manque d'acheteurs intéressés par un titre ou un marché donné explique aussi qu'un titre soit illiquide. La difficulté à vendre des titres peut donner lieu à une perte ou à un rendement réduit pour un fonds.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025, l'actif des fonds se composait de parts de fonds communs de placement sous-jacents qui peuvent être rachetées par l'émetteur, sur demande, à une date d'évaluation donnée. La date d'évaluation correspond à chaque jour ouvrable de la bourse principale où une valeur des actifs du fonds visé est disponible. La Bourse de Toronto est actuellement la bourse principale utilisée aux fins d'établissement des dates d'évaluation.

##### **f) Risque de marché**

Le risque de marché s'entend du risque de variation de la valeur des placements en raison des fluctuations de la conjoncture du marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, notamment les développements économiques, les fluctuations des taux d'intérêt, les changements politiques et les événements catastrophiques. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, les fonds étaient exposés au risque de marché auquel sont soumis les fonds communs de placement sous-jacents.

#### 4 RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

g) Le tableau qui suit présente le profil de risque de tous les fonds sous-jacents au 30 juin 2025.

Nom du fonds	Nom du fonds commun de placement sous-jacent	Juste valeur	Risques liés au fonds commun de placement sous-jacent <sup>(*)</sup>	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une augmentation ou diminution de 5 %
Fonds d'accroissement variable RBC Vie	Fonds d'actions canadiennes RBC	26 135 920 \$	O, L, Co	1	1 306 796 \$
Fonds d'obligations RBC Vie	Fonds d'obligations RBC	2 151 997 \$	I, CR, Co	1	107 600 \$
Fonds équilibré RBC Vie	Fonds équilibré RBC	9 707 281 \$	O, C, I, CR, L, Co	1	485 364 \$

(\*) O = Autre risque de prix, I = Risque de taux d'intérêt, C = Risque de change, L = Risque de liquidité et CR = Risque de crédit

h) Le tableau qui suit présente le profil de risque de tous les fonds sous-jacents au 31 décembre 2024.

Nom du fonds	Nom du fonds commun de placement sous-jacent	Juste valeur	Risques liés au fonds commun de placement sous-jacent <sup>(*)</sup>	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une augmentation ou diminution de 5 %
Fonds d'accroissement variable RBC Vie	Fonds d'actions canadiennes RBC	25 011 809 \$	O, L, Co	1	1 250 590 \$
Fonds d'obligations RBC Vie	Fonds d'obligations RBC	2 240 539 \$	I, CR, Co	1	112 027 \$
Fonds équilibré RBC Vie	Fonds équilibré RBC	9 751 511 \$	O, C, I, CR, L, Co	1	487 576 \$

(\*) O = Autre risque de prix, I = Risque de taux d'intérêt, C = Risque de change, L = Risque de liquidité et CR = Risque de crédit

#### 5 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les fonds ont une structure de « fonds de fonds » permettant d'investir dans des fonds communs de placement sous-jacents gérés exclusivement par RBC GMA. Dans le cadre du processus de sélection de fonds communs de placement sous-jacents pour les fonds, la gamme actuelle des fonds communs de placement est examinée au moins une fois par an par la Compagnie d'assurance vie RBC afin de relever d'éventuelles lacunes sur le plan des produits qui découlent de l'évolution des besoins du marché et des partenaires de distribution.

Les critères d'évaluation peuvent comprendre des mesures du rendement aussi bien qualitatives que quantitatives et doivent satisfaire aux normes internes de gestion du risque.

Les activités de surveillance continue qu'effectue la direction des fonds tout au long de l'année comprennent le suivi des changements touchant l'organisation ou les fonds annoncés par les gestionnaires des fonds communs de placement sous-jacents, des nouvelles qui peuvent avoir des répercussions sur la stabilité organisationnelle ou le rendement des fonds, ou encore l'analyse du taux de rendement des fonds pour s'assurer qu'il cadre avec celui du fonds commun de placement sous-jacent ou de l'indice de référence du fonds.

Dans le cadre du processus de contrôle préalable continu, les gestionnaires des fonds communs de placement sous-jacents doivent vérifier que les fonds ont respecté les politiques de placement des fonds et que les fonds communs de placement sous-jacents sont gérés conformément à leurs objectifs et stratégies de placement. Les fonds communs de placement sous-jacents peuvent être exposés à des risques précis qui peuvent survenir principalement lorsque la valeur des placements subit l'incidence des variations des économies nationale et mondiale, notamment sur le plan des taux d'intérêt, des taux de change, des marchés financiers et des événements relatifs à certaines entreprises. Le gestionnaire des fonds communs de placement sous-jacents a élaboré des politiques et des procédures afin de gérer les risques particuliers des fonds. La Compagnie d'assurance vie RBC examine régulièrement les portefeuilles des fonds pour s'assurer que la composition de l'actif et la pondération actuelles continuent à satisfaire aux besoins actuels et futurs des fonds.

#### 6 GESTION DU CAPITAL

Les fonds ne sont assujettis à aucune exigence en matière de capital en vertu de règles extérieures. Les fluctuations pertinentes du capital sont présentées dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat. Pour gérer les risques, le gestionnaire des fonds utilise des lignes directrices internes, maintient une structure de gouvernance encadrant les activités de placement de chaque fonds et assure leur conformité avec les stratégies de placement des fonds, les lignes directrices internes et la réglementation sur les valeurs mobilières.

#### 7 FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION

En contrepartie de ses services de gestion et de ses conseils de placement, la Compagnie d'assurance vie RBC, une société apparentée, a droit à des frais de gestion. Le montant maximal des frais de gestion, hors taxe de vente harmonisée (« TVH »), est calculé en fonction des pourcentages annuels suivants, imputés chaque semaine aux valeurs liquidatives respectives des fonds :

Fonds d'accroissement variable Jusqu'à 2,275 % Fonds d'obligations Jusqu'à 1,900 % Fonds équilibré Jusqu'à 2,275 %

Outre les frais de gestion, chaque fonds assume également tous les frais d'exploitation et d'administration ayant trait à l'exploitation du fonds en question, y compris les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais de garde, les intérêts et les frais bancaires. Les frais de gestion et autres frais d'administration imputés aux fonds sont assujettis à la taxe sur les produits et services (« TPS ») et à la taxe de vente harmonisée (« TVH »). Selon les règles et les directives publiées par le ministère des Finances, le taux de TPS/TVH effectif tiendra compte des taux de taxation en vigueur dans les provinces ou territoires de résidence des titulaires de contrat des fonds. Comme chaque fonds comptera des titulaires de contrat dans plus d'une province ou d'un territoire, le taux combiné correspondra à une moyenne pondérée établie en fonction du taux de taxation en vigueur dans chaque province ou territoire et de la valeur de l'actif des titulaires de contrat. Par conséquent, il est probable que le taux combiné soit différent pour chaque fonds.

Les frais et honoraires, qui sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, comprennent les frais de garde, les frais de gestion, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais d'exploitation et d'administration, les frais bancaires, les intérêts, les frais de courtage sur les opérations sur valeurs et tous les impôts indirects. Comme les fonds investissent seulement dans les parts des fonds communs de placement sous-jacents, ils n'ont pas à payer de coûts de transaction liés à l'achat, à la vente ou au rachat de parts.

## **8 VENTES ET RACHATS DE PARTS**

Les parts des séries de fonds, qui sont rachetables au gré du titulaire de contrat, n'ont aucune valeur nominale, et le nombre de parts qui peuvent être émises est illimité. Les parts sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par part, établie immédiatement après l'ordre d'achat ou de rachat. Le produit de l'émission de parts et les rachats de parts présentés au tableau des flux de trésorerie ne comprennent pas les opérations sans effet sur la trésorerie.

Les parts des fonds sont classées dans les passifs financiers selon IAS 32 puisque les fonds ont l'obligation contractuelle de les racheter ou de les rembourser en contrepartie de trésorerie ou pour d'autres actifs financiers.

## **9 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les placements comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière des fonds sont classés selon l'importance de la part de jugement que nécessite l'interprétation des données aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les niveaux hiérarchiques, définis conformément aux normes comptables IFRS 13, sont directement liés au degré de subjectivité associé aux données utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ces placements et sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Les prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques peuvent être obtenus à la date de présentation de l'information. Les prix cotés de ces placements ne sont pas rajustés, et ce, même dans le cas où une position importante ou une vente pourrait avoir une certaine incidence sur le prix coté.

Niveau 2 – Les données relatives aux prix sont fondées sur d'autres données que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont directement ou indirectement observables à la date de présentation de l'information, et la juste valeur est établie au moyen de modèles ou d'autres méthodes d'évaluation.

Niveau 3 – Les données relatives aux prix ne sont pas observables pour le placement en question, et il se peut que l'activité sur le marché pour le placement en question soit minime, voire inexistante. Les données qui servent à déterminer la juste valeur nécessitent dans une large mesure un jugement ou une estimation de la part de la direction.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, les placements effectués par les fonds dans les fonds communs de placement sous-jacents étaient classés dans le niveau 1.

## **10 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Pour la période se terminant le 30 juin 2025 et l'exercice clos le 31 décembre 2024, des frais de gestion et d'administration ont été versés à la Compagnie d'assurance vie RBC, comme il a été décrit à la note 7, et ceux-ci ont été présentés séparément dans les états du résultat global de chaque Fonds. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, les frais de gestion et les frais d'administration payables à la Compagnie d'assurance vie RBC sont présentés dans les charges à payer à l'état de la situation financière de chaque fonds.

Le gestionnaire peut absorber certains frais liés aux fonds ou y renoncer. Le gestionnaire peut mettre fin à la renonciation en tout temps, conformément à sa notice explicative. Sont inclus au poste Montants à recevoir de la Compagnie d'assurance vie RBC de l'état de la situation financière les soldes des frais absorbés par le gestionnaire.

Fiducie RBC Services aux investisseurs est le dépositaire des fonds. Les fonds ont versé des frais d'administration à RBC Services aux investisseurs pour la période se terminant le 30 juin 2025 et l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Au cours de la période se terminant le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les fonds n'ont payé aucuns frais à RBC GMA.

Les fonds investissent dans RBC ou ses sociétés affiliées en vertu de leur investissement dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA.